

## Communiqué de presse

08/02/2023

# Rapport du Groupe de haut niveau : « La soutenabilité de nos systèmes protecteurs doit être une priorité européenne »

La représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale (Reif) accueille avec intérêt le rapport présenté le 7 février par le Groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État providence autour de quatre tendances structurantes : vieillissement de la population, mutations du marché du travail, numérisation, changement climatique.

S'il s'agit de questions dont les organismes français de sécurité sociale se sont emparés depuis longtemps, le rapport offre l'occasion de placer ces réflexions dans une perspective européenne, niveau d'analyse approprié pour ces thématiques affectant l'ensemble des organismes et des citoyens en Europe. Pour la Reif, les régimes de sécurité sociale ont fait la preuve de leur efficacité durant la crise pandémique et la soutenabilité de ce système protecteur doit faire l'objet d'une priorité européenne.

La Reif, qui a contribué à nourrir les réflexions du groupe de haut niveau, notamment avec ses partenaires européens réunis au sein d'Esip, se saisira des recommandations du rapport à la suite du travail qu'elle avait entrepris sur la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux. Elle mettra également en valeur les angles morts du document, et notamment les thématiques de santé et de mobilité qui ne sont pas prises en compte à hauteur de leur importance tant dans les activités des caisses de sécurité sociale que dans la vie quotidienne des citoyens.

Il est désormais essentiel que les institutions européennes offrent un suivi sérieux à ces recommandations en les évaluant et, le cas échéant, en soutenant les organismes de sécurité sociale dans leur mise en œuvre. « *La Reif entend jouer pleinement son rôle dans ce processus en contribuant à valoriser les bonnes pratiques françaises et en nourrissant le débat européen* » annonce la déléguée permanente Anne-Claire Le Bodic. La Reif prévoit notamment un événement public visant à discuter du suivi des recommandations et de leur mise en œuvre effective.

### Contact Reif :

→ **Anne-Claire LE BODIC**, déléguée permanente

La Représentation européenne des institutions françaises de sécurité sociale (Reif) a été créée en mai 2003 pour représenter les caisses de sécurité sociale française de base auprès de l'Union européenne. Aujourd'hui, elle regroupe toutes les branches du régime général, des régimes professionnels ainsi que des structures spécialisées : l'assurance maladie, les accidents du travail et maladies professionnelles (Cnam), la retraite (Cnav), la famille (Cnaf), l'autonomie (CNSA), le recouvrement (Urssaf Caisse nationale, anciennement Acoss), l'Union interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unédic), la Mutualité sociale agricole (CCMSA), l'École Nationale Supérieure de Sécurité sociale (EN3S), l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss), le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale (Cleiss) et la Caisse de retraite du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile (CRPNPAC). La Reif dispose d'un bureau de représentation permanent à Bruxelles.

Vous pouvez suivre l'actualité de la Reif sur son site internet : [www.reif-eu.org](http://www.reif-eu.org), sur LinkedIn : #REIFSecu et sur Twitter : @REIFSecu.

